



**SECTION**  
**DU**  
**LOIR ET CHER**



## Liminaire du CTL du 28/05/2020

Monsieur le Président du CTL,

Avant tout, nous vous remercions pour la qualité du dialogue social pendant toute cette période.

Ce Comité Technique Local s'ouvre dans un contexte particulier : après 2 mois de confinement durant lesquels certains de nos collègues ont assuré la continuité du service public soit en se rendant sur leur lieu de travail, soit en télétravaillant alors que d'autres (une majorité) étaient contraints de rester à leur domicile sans aucun moyen d'exercer leur mission. Cette période a démontré à l'ensemble de nos responsables politiques tant au niveau national que local, l'importance de notre présence et l'utilité de nos missions : si nous n'avions pas été présents, qui aurait assuré le versement des aides aux entreprises ou le versement des salaires aux agents hospitaliers et territoriaux ?

Nous sommes conviés pour discuter d'une restructuration de service ou plutôt, d'un retour vers le passé. La création de ce service démontre l'échec de la réforme CDI/CDIF. Échec par la perte d'un savoir suite aux départs non remplacés des sachants depuis 10 ans. Échec dans le cadre de la révision des locaux d'habitation par le manque de considération de cette mission par rapport aux autres missions fiscales de la DGFIP (impôt sur le revenu, contrôle fiscal).

Malheureusement, il faudra compter avec un effectif bien inférieur à celui d'avant et fortement renouvelé jusqu'à l'encadrement. Des agents à former en pleine période de sortie des rôles, des liaisons à mettre en place avec les agents de l'antenne de Vendôme à laquelle il faudra apporter le soutien nécessaire, le transfert de la documentation de Romorantin alors que les travaux ne seront pas réalisés. Tout ceci dans un contexte de crise inédite que nous vivons actuellement et pour laquelle nous n'avons aucune visibilité sur les impacts à la rentrée.

Alors que les discussions sur le Nouveau Réseau de Proximité ont été mises en sommeil pendant cette période, quelle urgence y a-t'il à mettre en place cette restructuration ?